

Réf: Dossier 416885

## Avis de constitution

### SOCIETE « HH MERVEILLES »

Siège Abidjan, Yopougon, NIANGON COPRIM, Lot 23,  
Ilot 64

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HH MERVEILLES »

Objet : La société a pour objet en tout pays et particulièrement CÔTE D'IVOIRE :

- ? Commerce de produits alimentaires (lait, deguè jus)
- ? Vente de nourriture à emporter ou manger sur place
- ? Commercialisation de tout produit alimentaire
- ? Formations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON COPRIM, Lot  
23, Ilot 64

Dirigeant(s) Mlle ROH AYA HUGUETTES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06820 du 04/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40912/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

